TÉLÉPHONES (Section des services téléphoniques et de la commutation – SXTV)

Pour obtenir des renseignements additionnels, s'adresser à :

Renseignements généraux : 944-0422 Télécopieur: 944-0044

Pour obtenir des réponses aux questions sur l'information et la technologie, 24 heures sur 24, veuillez vous adresser au Service de soutien en information et technologie (choisir l'option 2 pour les services téléphoniques, de messagerie vocale et autres services du même type) au 944-1776.

le Directeur adjoint - SXTV 992-3677 ou communiquez avec :

SXTV dirige les services téléphoniques et autres services connexes vers plus de 140 missions à l'étranger et vers tout le personnel de l'Administration centrale du MAECI à Ottawa.

SXTV assure et gère les services de télécommunications grâce aux connexions téléphoniques et au réseau SIGNET, au service des réparations, à l'installation d'un centre d'appels, à la messagerie vocale Octel, aux services sans frais, aux cartes ADAS (Accès direct au système), à de l'équipement tel des appareils pour conférences téléphoniques, des écouteurs téléphoniques, des téléphones cellulaires, des téléavertisseurs et des appareils de câblodistribution, et aux exigences formulées en matière de télécommunications et d'accès à distance.

Un cours de base sur le système de messagerie vocale Octel est offert sur le Campus virtuel. Allez sur Intranet, Sites des directions, Page d'accueil de CFSI, Campus virtuel, Perfectionnement professionnel, Répertoire des cours, GTI 3001, Octel (en français).

Les nouveaux venus apprécieront tout particulièrement le service de messagerie vocale. La messagerie vocale permet à l'employé de communiquer sans problème avec une ou plusieurs personnes, à l'aide d'un téléphone à clavier, 24 heures sur 24, d'acheminer des messages et des copies de messages à d'autres, de passer en revue, de répondre et de sauvegarder des messages vocaux et par télécopie envoyés par ses interlocuteurs, d'enregistrer un seul message détaillé et de le faire parvenir à des dizaines de collègues; grâce à la fonction télécopie, l'employé peut aussi faire imprimer un message télécopie reçu par n'importe quel télécopieur. Tout cela signifie que peu importe l'horaire d'un employé ou celui de ses collègues de travail, la communication n'est jamais compromise.

De surcroît, il est dorénavant possible d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de travail, grâce aux menus à options pour traiter les appels répondant à tous vos besoins en matière de messagerie vocale.

Page 83 de 88